

Dossier de rentrée 2009

Inspection académique du Tarn

Rentrée scolaire



3 rue Général Giraud - 81013 ALBI Cedex 09

Téléphone : 05 63 49 51 00

Télécopie : 05 63 38 22 95

Courriel : ia81@ac-toulouse.fr

Site internet : <http://www.ac-toulouse.fr/ia81>

Prévisions des effectifs

	PUBLIC			PRIVE		
	Constat 2008	Prévision 2009	Diff prév 2009/ constat 2008	Constat 2008	Prévision 2009	Diff prév 2009/ constat 2008
Premier degré	29678	29959	281	5447	5399	-48
Collèges (avec Segpa)	13304	13484	180	3628	3797	169
Lycées (avec post bac et MGI)	6645	6614	-31	1842	1820	-22
LP	3359	3327	-32	1065	907	-158
Total second degré	23308	23425	117	6535	6524	-11
Total global	52986	53384	398	11982	11923	-59

Calendrier scolaire 2009 - 2010

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1 M Pré-entrée	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D
2 M Rentrée(a)	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V Sortie	2 L
3 J Rentrée(a)	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L Pâques	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D
9 M (b)	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J Ascension	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V (c)	14 L	14 M	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L Pentecôte	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V			29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S			30 M	30 V	30 M	30 V	30 L
	31 S		31 J	31 D			31 M	31 L		31 S	31 M

- (a) Pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi, la rentrée scolaire a lieu le jeudi 3 septembre au matin.
 (b) Journée de solidarité pour les enseignants du 1er degré. (Pour le second degré : à l'initiative de l'établissement)
 (c) La décision de reporter les cours (Pont de L'Ascension) n'est pas encore arrêtée.

Mesures pour la réussite de tous

Depuis 2007, de nouvelles mesures ont été mises en place pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Les stages de remise à niveau pour les élèves de CM en difficulté

Rappel des modalités

Les stages de remise à niveau en français et en mathématiques durant les périodes de congès scolaires, d'une durée de 15 heures, à raison de trois heures par jour, sont conduits sur la base du volontariat, par des enseignants d'écoles maternelles et élémentaires (y compris les remplaçants) rémunérés en heures supplémentaires effectives.

Bilan dans le Tarn

Les stages de remise à niveau destinés aux élèves de CM en difficulté ont bénéficié à 315 enfants de 68 écoles publiques lors de la session mise en place au mois d'avril 2009.

Des stages ont également été organisés durant l'été :

du 6 au 10 juillet

Nombre d'écoles concernées : 62 (public) + 12 (privé)

Nombres d'enseignants : 43 (public) + 17 (privé)

Nombres d'élèves : 167 (public) + 97 (privé)

et du 24 au 28 août

Nombre d'écoles concernées : 57 (public) + 15 (privé)

Nombres d'enseignants : 42 (public) + 17 (privé)

Nombres d'élèves : 196 (public) + 93 (privé)



L'accompagnement éducatif

Expérimenté en 2007 auprès de 210 253 collégiens de l'éducation prioritaire (à l'échelon national), l'accompagnement éducatif a été étendu depuis le premier trimestre 2008 à tous les collégiens et aux élèves des écoles élémentaires de l'éducation prioritaire. Il concerne cette année 725 434 collégiens et 147 014 élèves des écoles élémentaires publiques relevant de l'éducation prioritaire.

Ce dispositif d'accueil après les cours, d'une durée de deux heures, quatre jours par semaine, s'organise autour de quatre domaines (données nationales):

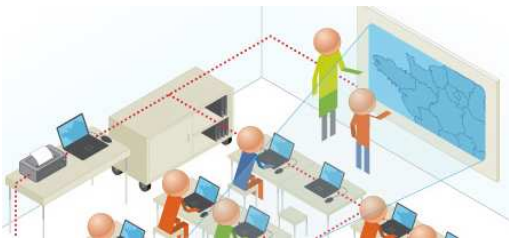
- **l'aide aux devoirs** (65,1% au collège et 62% dans les écoles de l'éducation prioritaire)
- **la pratique artistique et culturelle** (20,7% au collège et 26,1% dans les écoles de l'éducation prioritaire)
- **la pratique sportive** (10,4% au collège et 11,9% dans les écoles de l'éducation prioritaire)
- **la pratique des langues vivantes** (3,8% au collège)

Ces activités sont encadrées par des enseignants volontaires (environ 60% des intervenants au collège et 73% dans les écoles), des assistants d'éducation, des intervenants extérieurs ou d'autres personnes bénévoles.

Une convention cadre pour la culture

La convention cadre entre l'inspection académique et le Conseil général du Tarn va permettre le développement de l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves du département. L'objectif commun est de favoriser la parcours culturel de chaque jeune sur tout le territoire. Tous les champs artistiques seront concernés, notamment à partir des opérations existantes comme la danse, mais également pour des domaines nouveaux comme le théâtre et le patrimoine.

Une convention par champ artistique sera ensuite déclinée, précisant les modalités et les partenaires concernés par les opérations : la première concernera, dès cette rentrée, le cinéma !



Développement des écoles numériques rurales dans le 1er degré (ENR)

Le plan de développement du numérique dans les écoles rurales prévoit l'équipement de 5000 écoles en France (42 dans le Tarn dont une école privée sous contrat) situées dans les communes de moins de 2000 habitants.

Les équipes enseignantes des écoles volontaires et les communes des écoles concernées ont dû renseigner conjointement un acte de candidature en juin dernier.

Pour les candidatures retenues, le ministère de l'Éducation nationale subventionnera le coût hors taxe de l'équipement complet à hauteur de 80%, jusqu'à concurrence d'un montant de 9000 euros (soit un coût global hors taxe de 11250 euros).

L'équipement

Une « école numérique » comprendra des ordinateurs (classe mobile d'une dizaine d'ordinateurs portables, un ordinateur portable pour l'enseignant et un meuble de rangement), un tableau blanc interactif, un accès internet de haut débit, une mise en réseau des équipements de l'école, une borne wifi, une sécurisation des accès internet et des ressources numériques reconnues de qualité pédagogique.

Le cahier des charges prévoit que les constructeurs et industriels fourniront une prise en main des différents matériels, avec un nombre d'heures par école numérique ».

Un dispositif départemental de formation aux usages pédagogiques des TICE sera mis en place dès la rentrée scolaire de septembre.

Projet académique « 1000 visio » : TICE et enseignement des langues vivantes Des pratiques innovantes

Ce projet vise à favoriser l'apprentissage des langues et à permettre aux élèves de dialoguer en visio-conférence avec des interlocuteurs natifs (enseignants, élèves de classes jumelées...). Six classes du Tarn seront, cette année, dotées de l'équipement technique (ordinateurs portables, webcams, micros, tableau interactif) nécessaire à la mise en œuvre de situations de communication authentiques en langue étrangère.

Les écoles concernées sont les écoles de La Lauze à Mazamet, Claude Nougaro à Albi (Allemand), Vendôme à Gaillac, l'école de Saint Paul Cap de Joux, Le Pigné à Lavaur (Espagnol) et l'école de l'Albinque à Castres.

Un CD pour fêter les 20 ans des Ecoles qui chantent : « Graines de sagesse »

Pour ce 20^{ème} anniversaire des rencontres « Ecoles qui chantent » dans le Tarn, l'inspection académique et les Délégués départementaux de l'Éducation nationale ont souhaité, avec leurs différents partenaires, marquer cet événement par une production artistique et pédagogique de qualité : l'édition d'un double-CD intitulé « Graines de sagesse » (chansons sur le thème de la tolérance). Dix-neuf classes du département ont participé à cet enregistrement vocal. La partie instrumentale ayant été préalablement enregistrée par des artistes professionnels réunis à Cap Découverte à l'automne dernier.

Le travail de l'ingénieur du son est remarquable pour le rendu musical de ce double album qui sera offert à la rentrée scolaire à toutes les écoles publiques tarnaises comme support pédagogique au chant choral.

Pour le grand public, cet album est également disponible au prix de 10 euros. La commande se fait par le biais d'un bon de commande accessible sur le site de l'inspection académique du Tarn :

<http://www.ac-toulouse.fr/web/ia-tarn/49-inspection-academique-du-tarn.php>



Création des médiateurs de réussite scolaire dans le second degré

La prévention de l'absentéisme et le renforcement des liens des parents avec l'école sont une des priorités de cette rentrée scolaire.

Treize médiateurs de réussite scolaire dans le Tarn



- 2 au lycée professionnel Aucouturier de Carmaux
- 3 au lycée professionnel de Mazamet
- 3 au lycée professionnel Toulouse Lautrec d'Albi
- 3 au lycée professionnel Le Sidobre de Castres
- 2 au collège Jean Jaurès d'Albi

Ces médiateurs, sous la responsabilité du chef d'établissement et sous l'autorité du conseiller principal d'éducation, en relation avec l'assistante sociale, seront en mesure de participer au repérage et au traitement des absences lors des heures de cours (avec alerte systématique des parents dès la première absence).

Ils organiseront dans l'établissement des actions d'aide à la parentalité permettant principalement d'accompagner les familles concernées et de les informer des exigences scolaires et réglementaires de l'institution (notamment l'assiduité scolaire).

Ils seront en mesure d'établir des relations avec les collectivités locales, les associations de quartier spécialisées dans l'accompagnement social et les coordonnateurs de la réussite éducative.

L'action des médiateurs de réussite scolaire fera l'objet d'une évaluation au regard des objectifs fixés dès la mise en œuvre de cette mesure. Pour ces établissements dotés de ces médiateurs (recrutés sous statut de contrat aidé), l'objectif est de réduire le taux d'absentéisme de 30% dès la fin de l'année prochaine, et de 50% fin 2012.

Résultats des examens - Session 2009

Examens 2009	<i>Résultats provisoires 2009</i>		
	Tarn	Académie	National
DNB (toutes séries)	85,9%	85,2%	82,6%
Bac général	90,5%	90,8%	88,8%
Bac technologique	87,6%	83,8%	79,7%
Bac professionnel	NC*	NC*	87,1%

NC* : les chiffres seront communiqués ultérieurement

DNB Tarn 2009 : 85,9% toutes séries confondues

- 88,0% série collège
- 87,5% série technologique
- 55,2% série professionnelle

Source : MEN – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (note du 17 juillet 2009)



Développement de l'Education au développement durable (EDD)

A partir de la politique déterminée par le groupe départemental EDD, les objectifs suivants ont été fixés pour développer l'Education au développement durable dans le premier degré :

- Apporter une aide matérielle et pédagogique aux enseignants du premier degré
- Intégrer l'EDD dans les pratiques de classe, et ce, depuis la maternelle jusqu'au CM2
- S'appuyer sur une démarche systémique pour développer ce concept d'EDD, mettre en valeur les relations partenariales
- Favoriser les démarches d'investigation afin de développer connaissances, compétences et attitudes, diversifier l'apprentissage des élèves par le recours aux TICE
- Etablir un lien avec le groupe départemental « Sciences et technologie » et développer les relations école/collège sur les liens de l'EDD avec l'enseignement des sciences et de la technologie.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, des actions sont menées et des projets pédagogiques sont proposés dans le premier degré pour développer la formation des enseignants au travers des conseils des maîtres, de réunions de Réseaux d'Ecoles Rurales (RER), d'animations pédagogiques thématiques ou à partir de projets de classes, d'écoles ou de RER ou de stages départementaux ou de circonscription.

Cet enseignement est également développé par des actions spécifiques, en classe, ayant pour but d'accompagner les élèves dans les actions menées dans leur école sur des thèmes liés à l'EDD tels que les économies de ressources (eau, électricité, énergie au sens large), l'alimentation, les transports, la préservation de la biodiversité, le développement des échanges Nord-Sud (correspondances)...

Ces travaux et ces actions sont mis en valeur lors de forums de bassins d'éducation tel que celui qui s'est déroulé au lycée de la Borde Basse de Castres les 3 et 4 avril derniers. En 2010, un forum devrait avoir lieu sur le bassin Gaillac/ Graulhet/ Lavaur/ Saint Sulpice

Programme départemental « Eco-collèges 81 »



L'inspection académique et le département ont signé une convention pour favoriser les initiatives pédagogiques en faveur d'une éducation au développement durable. Cet accord cadre pose les bornes d'un programme éducatif spécifique aux collèges du Tarn : « Eco-collèges 81 » qui se déroulera sur la période 2008/2012.

Ce programme a pour objet de faire émerger des démarches pédagogiques structurées et innovantes dans le domaine de l'éducation au développement durable tout en respectant les objectifs des programmes de l'éducation nationale et de favoriser la mise en cohérence du projet pédagogique avec la gestion administrative et technique de l'établissement scolaire.

Un plan de continuation des cours en cas de pandémie grippale

Le ministère de l'Education nationale informe des conduites à tenir pour limiter les risques de pandémie grippale sur son site : <http://www.education.gouv.fr/cid24881/info-grippe.html>

Le ministère est préparé à lutter contre les pandémies et un plan ministériel de prévention et de lutte de pandémie grippale, paru au BO spécial n°8 du 18 décembre 2008 pour parer à toute éventualité de pandémie, est complété par trois circulaires dans **l'encart au BO n°31 du 27 août 2009** (Impact sur le milieu scolaire et conduite à tenir, diffusion des gestes barrières et rôle des personnels de santé).

Il est prévu des dispositifs d'information et de formation à l'attention de tous les publics ayant affaire au service d'enseignement. A ce titre, un document de 4 pages destiné aux parents sera distribué dès la rentrée à tous les élèves.

En cas de pandémie obligeant à fermer les établissements, « la continuité pédagogique » sera alors assurée par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). Via France 5 et Radio France, des programmes pourront être diffusés pendant 12 semaines à raison de 6h00 de radio et de 5h30 de télévision, 4 jours par semaine. Au total, l'ensemble des modules pédagogiques correspond à 264 h d'émissions TV et 288 h d'émissions radio.

Quelques autres innovations de la rentrée

Fournitures scolaires : des mesures pour les parents d'élèves

- Les fournitures scolaires essentielles pour la rentrée 2009 ont été identifiées pour permettre aux familles de les acheter au même prix qu'en 2008.
- Le ministère de l'Éducation nationale a réalisé un logo que pourra utiliser chaque distributeur participant à cette opération. Ce logo s'applique uniquement aux produits désignés dans « la liste des fournitures essentielles ».
- Ce logo pourra être utilisé durant toute l'opération, jusqu'au 30 septembre 2009, au plus tard.
- La liste comporte une quarantaine de fournitures essentielles, allant des cahiers aux stylos, en passant par les trousse et les cartables, pour des élèves du primaire au lycée.
- Les enseignants sont encouragés à se référer à cette liste au moment de la préparation de la rentrée, conformément à une circulaire parue au bulletin officiel de l'Éducation nationale en février 2009.

Jeux dangereux : un module de formation continue proposé aux personnels de l'Éducation nationale

Dès la rentrée, un module de formation continue aux jeux dangereux est proposé dans toutes les académies aux médecins, infirmiers, assistants de service social et psychologues scolaires. Les recteurs et les inspecteurs d'académie mèneront une démarche de prévention en direction des parents et personnels, en s'appuyant notamment sur la brochure « Jeux dangereux et pratiques violentes : Prévenir, intervenir, agir » pour lutter contre des pratiques de plus en plus courantes dans les cours de récréation entre les élèves : jeux de non-oxygénation ou d'asphyxie, de strangulation, de suffocation...ou jeux d'agression (usage de la violence physique gratuite, généralement par un groupe de jeunes envers l'un d'entre eux)

Voir la brochure sur le site d'Eduscol :

http://eduscol.education.fr/D0203/jeux_dangereux.pdf

Ce document, fruit du travail d'experts, apporte des informations sur les caractéristiques de ces « jeux » et leurs conséquences physiques et psychologiques



Une 31^{ème} académie en ligne pour un « savoir gratuit »

Le ministère propose « une académie en ligne » à partir de juin 2009 : www.academie-en-ligne.fr.

L'académie en ligne, annoncée par le ministre de l'Éducation nationale le 22 janvier prend aujourd'hui forme avec l'ouverture de ce site. C'est un nouveau service proposé par le CNED.

Ce dispositif propose, dans un premier temps, une offre gratuite et complète de cours d'été, accessible à tous, du CP à la terminale.

A partir du 15 septembre, c'est l'ensemble des cours qui seront en ligne avec d'abord le primaire puis, à partir de fin octobre, tous les cours de collège et lycée. Les contenus des séries d'enseignement technique et professionnel seront ensuite intégrés petit à petit.

Sont directement visés les élèves, les parents qui les accompagnent, les enseignants de l'ensemble des pays francophones.

Ce service intervient en complément des dispositifs d'aide personnalisée à l'école, d'accompagnement éducatif proposé après les cours ou des différents stages gratuits organisés pendant les vacances

Le mouvement des personnels d'encadrement

Les départs à la retraite

Christian CARAYOL, principal du collège Jean Monnet de Castres
Claude COULON, principal du collège Jacques Durand de Puylaurens
Joëlle CRUSEL, principale du collège Augustin Malroux de Blaye les Mines
Christian FONT, directeur du CDDP du Tarn
Alain LIBERGE, principal du collège les Cèdres de Castres
Guy PINARD, principal du collège Marcel Pagnol de Mazamet
Jean-Claude PRAT, proviseur des lycées de la Borde Basse de Castres



Les mutations intra-départementales

Anne-Marie BEAUBOIS, principale adjointe au collège de Lavaur, devient principale au collège de Rabastens
Alain BREST, conseiller pédagogique départemental TICE-Images-Médias, devient directeur du CDDP du Tarn
Pierre CHABANNES, principal du collège Gambetta de Rabastens devient principal au collège de Puylaurens
Pierre CLOT, animateur informatique, devient conseiller pédagogique départemental TICE-Images-Médias
Yves Bernard GOUYEN, proviseur adjoint au lycée Bellevue d'Albi, devient proviseur du LP de Graulhet
Hugues JOURDE, principal adjoint au collège Balzac d'Albi devient proviseur adjoint au lycée Bellevue d'Albi
Hervé MENUT, proviseur adjoint au lycée Rascol d'Albi, devient principal au collège Marcel Pagnol de Mazamet
Antoine PARANT, principal adjoint au collège de Graulhet devient proviseur du LP Le Sidobre de Castres
Pierre PERUCCHIETTI, principal adjoint au collège Pagnol de Mazamet devient proviseur adjoint au LP Le Sidobre
Luc PICARD, proviseur au LP Le Sidobre de Castres, devient principal au collège Jean Louis Etienne de Mazamet
Najat DELPEYRAT, principale du collège d'Alban, devient proviseur du LGT Jaurès et LP Aucouturier de Carmaux
Thierry TIGREAT, faisant fonction IEN Gaillac, devient directeur SEGPA au collège Les Clauzades de Lavaur
Michel VAUTHIER, principal du collège JL Etienne de Mazamet, devient principal du collège J.Monnet à Castres

Les mutations hors du Tarn

Marie Ange BALANCA, CPAIEN à la circonscription de Mazamet, devient proviseur adjointe au LP Jean de Prades à Castelsarrasin (82) et est remplacé par Patrice LOPEZ (qui était CPC EPS de la circonscription)
François GARCIA, proviseur adjoint au lycée Louis Rascol d'Albi, est muté pour le pays basque espagnol (Bilbao)
Christiane GARRIGUES, proviseure au LGT et LP de Carmaux, est mutée pour le lycée Ozenne de Toulouse
Patrick NEOLAS, principal du collège de Labastide-Rouairoux, est muté pour le lycée Diderot de Narbonne (Aude)
Jean-Patrick MORAS, proviseur au LP Clément de Pémillie de Graulhet, est muté pour Saint-Martin (Guadeloupe)

Les arrivées dans le Tarn

Gilles BERJONT, proviseur adjoint au lycée hôtelier de Tahiti, devient principal au collège Alain Fournier d'Alban
Stéphanie BRONQUART, venant du collège de La Rochefoucault devient proviseur adjoint au LP Rascol d'Albi
Thierry DALMASSO, principal adjoint au collège de Vidauban (83) devient principal au collège de Labastide-Rx
Martine FAUVEL, proviseure au lycée Foch de Rodez, devient proviseure aux lycées Borde Basse à Castres
Dominique HAIM, devient IEN de la circonscription de Carmaux, en remplacement de Bruno DELVALLEE
Armandine NGUYEN, principale adjointe à Senlis, devient principale au collège Les Cèdres de Castres
Sylvie RENOUF, devient IEN de la circonscription de Gaillac et Astrid DE LA MOTTE devient sa CPAIEN
Freddy TOMMASI, principal adjoint au collège De Gouges de Montauban, devient principal au collège de Blaye

Les lauréats aux concours des personnels de direction

Jocelyne ALRIQUET devient principale adjointe au collège Honoré de Balzac d'Albi
Dominique FASSOU devient principale adjointe au collège Gambetta de Rabastens
Sylvie MACAUX devient principale adjointe au collège Louis Pasteur de Graulhet (Ambition réussite)
Olivier VASLET devient principal adjoint au collège Les Clauzades de Lavaur